

Communiqué de presse

Sathonay-Village - 16 juin 2021

Prévention des risques :

La commune de Sathonay-Village opte pour la solution téléalerte et invite les habitants à s'inscrire sur la base de contacts

Face aux risques d'inondation ou d'effondrement de balmes, à ceux liés aux sites Seveso voisins ou à la centrale nucléaire du Bugey notamment, les élus de la commune de Sathonay-Village (69) ont décidé de mettre en place un système automatique d'alerte à la population afin de mieux prévenir et gérer ce type d'événements. Ils ont choisi téléalerte, conçu par le leader du secteur - ciitélécom, pour ses performances et sa simplicité. L'occasion de le présenter à toute la population et d'inciter celle-ci à s'inscrire sur la base de contacts.

Si la gestion courante de la commune peut créer un besoin régulier de communiquer rapidement et de façon ciblée avec les habitants (ex : annonces de coupures d'électricité, travaux de voirie, autres événements), la municipalité pense surtout aux risques majeurs qui seraient causés par le débordement du ruisseau du Ravin (dans les années 50, le village avait connu une inondation centenaire au cours de laquelle le niveau du ruisseau était monté à plus de 2,50 mètres dans la vallée) ou un incident lié à la ligne TGV qui traverse le village. C'est pourquoi, désireuse d'informer rapidement et efficacement ses administrés, elle a décidé de mettre en place l'automate d'appels **téléalerte** de la société **ciitélécom** : un puissant outil pour s'adresser à ses ressortissants de façon massive mais ciblée (par quartier, tranche d'âge, etc.). L'automate d'appel d'alerte est un moyen d'alerte officiel qui complète ou remplace les sirènes d'alerte. Il est préconisé dans la loi 2004-811 de modernisation de la sécurité civile du 13 Août 2004.

ciitélécom, expert télécoms depuis 30 ans, est déjà très présent dans la région (15 communes clientes et 9 sites classés Seveso notamment). Il s'appuie sur deux plateformes distantes, parfaitement redondées, qui permettent d'assurer jusqu'à 330.000 alertes par heure (via 3.000 lignes), envoyées sur tous les médias pertinents (SMS, téléphones fixes et portables, e-mails, fax, réseaux sociaux, notifications). Son système d'alerte est agréé par le Ministère de l'Intérieur depuis 2001 pour équiper les préfetures, dans le cadre du système GALA (Gestion de l'Alerte Locale Automatisée), et est utilisé par plus de 800 collectivités de toutes tailles et une centaine de sites Seveso seuil haut.

Que doivent faire les habitants de Sathonay-Village ?

La solution s'appuie sur une base de données, constituée préalablement à partir de l'annuaire téléphonique public et complétée par les inscriptions volontaires des habitants.

A ce jour, les coordonnées de 639 particuliers et professionnels sont renseignées sur environ 2 400 habitants au sein de la commune. Aussi, l'équipe municipale lance un appel pour que tous les habitants de la commune s'y inscrivent en complétant leurs coordonnées pour recevoir les informations officielles et urgentes de la mairie.

Pour cela, l'équipe invite à se rapprocher rapidement soit de l'accueil de la mairie, soit en ligne via le site internet : www.sathonay-village.fr

Elle rappelle que ce système gratuit répond aux exigences en matière de confidentialité des données personnelles (les données seront gérées de manière strictement confidentielle par la mairie, hébergée en France par **ciitélécom** pour l'usage stricte de l'alerte et de l'information communale et elles ne seront communiquées en aucun cas à des tiers).



*L'équipe municipale de Sathonay-Village lors de sa formation à l'outil télé**al**erte le 12 juin 2021*

Qu'est-ce qu'un automate d'alerte à la population ?

L'automate d'alerte est un système simplifié d'envoi de messages ciblés et personnalisés aux ressortissants d'un territoire. Aucune application n'est à télécharger. Les destinataires n'ont qu'à choisir le ou les médias sur lesquels ils souhaitent être contactés (SMS, téléphone fixe ou mobile, e-mail, etc.)

Grâce à l'utilisation de l'ensemble des supports, la commune est en mesure d'informer chacun de ses administrés. Cette solution innovante, préconisée dans la Loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile, complète ou remplace efficacement les moyens d'alertes traditionnels (sirène, radioamateur) qui ne permettent pas toujours la transmission de messages explicites.

Contact presse : Sylvie Le Roux - 06 28 69 05 24 - sylvie.leroux@pressentiel.fr

A propos de ciitélécom : Créée en 1990 par Philippe Jauneau, son actuel dirigeant, **ciitélécom** s'est spécialisée au fil du temps dans les solutions automatiques de déclenchement et de gestion des alertes à la population pour en devenir le leader français en termes de capacités d'alerte simultanées (330.000 par heure via 3.000 lignes). Pour cela, la société s'appuie sur 2 sites de production redondés et ultra-sécurisés, ainsi que 4 implantations en France (siège au Mans, agences à Aix en Provence, Lyon et Toulouse). Sa solution phare, télé**al**erte, équipe déjà 60% des Préfectures françaises et plus de 900 clients (mairies, hôpitaux, SDIS, Samu, sites Seveso...). Par ailleurs, **ciitélécom** développe des solutions de gestion de centres d'appels et couplage téléphonie-informatique, de serveurs vocaux, messageries vocales, IBPX et VoIP, ainsi que de synthèse de la parole et reconnaissance vocale. 15 salariés. 17% de croissance annuelle depuis 2015.